

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MAI 2019**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, J. VILLALON, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, B. VIOLETTE.

Absents excusés :

A. MAZINGUE-DESAILLY pouvoir à E. GUYOT

E. WERFELI pouvoir à B. JACQUEMARD

P. BOULET, M. GIRARD, E. MIGNON, C. MONIS-ARRAIOL

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de contracter auprès du Crédit Agricole d'Ile de France un prêt d'un montant de 500 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques de Orange route de Beaudreville.

APPROUVE la modification des statuts du SIAHVY.

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

DECIDE de vendre la parcelle cadastrée section C n° 78 située à Beaudreville d'une superficie de 405 m² à l'aménageur en charge de l'opération des Peupliers, au prix de 36 450 euros sous réserve de l'obtention du permis de construire dans le cadre de l'achèvement de la ZAC.

DECIDE de s'opposer au transfert automatique des compétences eau potable et assainissement des eaux usées à la communauté de communes du pays de Limours au 1^{er} janvier 2020.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement et tous les documents relatifs au marché pour les travaux d'isolation d'étanchéité de la toiture et de réfection de la salle de motricité au groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de participation pour la ZAC de Brionne.

DECIDE de réévaluer les tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2019 / 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 30.

En Mairie,
Le Maire,
Bernard JACQUEMARD

